

A vertical photograph of a tree trunk covered in green moss, set against a blurred background of a forest with sunlight filtering through the trees.

# TOURNAGES EN MILIEUX NATURELS

---

## - GUIDE PRATIQUE -

# PRÉFACE



Il faut imaginer Louis LUMIERE calant sa lourde caméra à manivelle, bien décidé à révéler sur la pellicule, « La pêche aux poissons rouges ». En 43 secondes, le créateur du cinéma vient de planter les racines du genre animalier qu'il présentera au Grand Café de Paris en décembre 1895. Sans tarder, Ernest NORMANDIN enchaîne avec « La basse-cour » en colorisant le film image par image. Tant d'autres ont inscrit la nature à leur générique. Jean PAINLEVE, auteur de plus de 200 films animaliers, Georges FRANJU et « Le sang des bêtes », Jacques-Yves COUSTEAU et Louis MALLE honorés pour leur « Monde du silence », aussi spectaculaire qu'ambigu, Frédéric ROSSIF, François BEL et Gérard VIENNE, l'admirable Jacques PERRIN et d'autres ont affiché sur le grand écran, la beauté de la planète. Sa fragilité aussi.

En un siècle et quelques décennies, la nature s'est offerte à l'appétit des scénaristes. L'industrie cinématographique s'est-elle préoccupée de cette dernière en retour ? Parfois. Trop rarement en tous cas.

En ce début de siècle, le dérèglement climatique et le déclin de la biodiversité rappellent à la lucidité et à l'action. Plus question d'ignorer les conséquences des productions cinématographiques et audiovisuelles, le poids des gaz à effets de serre ou l'impact sur la nature généré par tous les types de tournage.

Historiquement, la première prise de conscience dans le cinéma apparaît en 1972, aux Etats-Unis, en faveur du bien-être animal, avec le label « No Animals Were Harmed ». Certes, certains abus persistent, encore aujourd'hui, mais ils sont rapidement dénoncés par les équipes de tournage elles-mêmes.

Pour que la production cinématographique et audiovisuelle n'ajoute pas aux agressions qui pénalisent la planète, Audiens, Ecoprod et l'IFFCAM ont agrégé leurs compétences et leur expérience afin de proposer ce guide pratique des tournages en milieux naturels après trois années de sensibilisation, d'information et de formation à la biodiversité. Il rappelle, bien sûr, le contexte actuel de la biodiversité mais il invite surtout à une approche respectueuse des espaces naturels en commençant par le respect des réglementations trop souvent inconnues ou négligées ... Suivent 10 fiches pratiques permettant une démarche concrète et attentionnée en s'attardant sur des singularités rarement prises en compte comme la pollution sonore ou lumineuse, l'effet des piétinements, la gestion des déchets ou encore la diffusion involontaire de pathologies.

Plus qu'une injonction, ce guide est une invitation. Chacun doit désormais progresser en conscience dans le respect de la nature. Dans cet esprit, toute production audiovisuelle offre un potentiel d'exemplarité qu'on aurait tort d'ignorer. Les recommandations proposées s'enrichiront très certainement dans l'avenir d'autres remarques utiles. Mais elles pourraient aussi permettre d'affiner le Label Ecoprod sur la bonne conduite en milieux naturels et témoigner au grand public, de la bonne volonté de l'audiovisuel et du cinéma.

« La nature est, après tout, notre seul véritable guide dans la vie » disait l'historien américain Theodore ROSZAC.

Allain BOUGRAIN-DUBOURG,  
Producteur et réalisateur

Président de la LPO - Agir pour la Biodiversité

# REMERCIEMENTS

*Ce guide est dédié à Jacques PERRIN et Michel TERRASSE,  
cinéastes engagés pour le respect de la biodiversité.*

## Rédaction

Marina EZDIARI / Audiens  
Jérôme LOMBARD / IFFCAM et COGard

## Mise en page

Marie DANIEL / IFFCAM  
Pauline LANDAIS / Ecoprod

## Comité de rédaction

Guillaume ALLAIRE / Wild Frame  
Pervenche BEURIER / ECOPROD  
Tony COCO-VILOIN / Ecole de cinéma Epices  
Marie DANIEL / IFFCAM  
Philippe DE GRISSAC / LPO - Agir pour la Biodiversité  
Joanna GALLARDO / Choose Paris Region

## Avec la contribution active de

Allain BOUGRAIN-DUBOURG / LPO - Agir pour la Biodiversité  
Thierry BORDES / Commission du film de la Dordogne  
Arnaud CLAVELIN / Wide Studios  
Patrick COMOY / Ministère de la Culture  
Thomas DELAGE / Office Français de la Biodiversité  
Pauline GIL / Chargée d'éco-production  
Alexis GIRAUDEAU / AFR  
Caroline JULLIARD-MOURGUE / Film France CNC  
Laetitia PELÉ / ARA (Assistants Réalisateurs & Associés)  
Frederique SUSSFELD / Agence Sussfeld  
Leslie THOMAS, Agnès TOULLIEUX, Elodie RASPAIL / CNC

Les partenaires à l'origine de ce guide n'ont aucune affiliation commerciale ou économique liées aux produits qui y sont présentés à titre d'exemples.  
Le guide ne peut faire l'objet d'une quelconque exploitation commerciale sans l'accord des partenaires (Audiens, Ecoprod, IFFCAM)

Comment citer ce document :

LOMBARD, J., EZDIARI, M. & al. (2023). Tournages en Milieux Naturels. Guide Pratique - Concilier Conservation des Espaces Naturels et Production Audiovisuelle, ECOPROD, version 1, édition septembre 2023 p.55.

# SOMMAIRE

## PREFACE

Allain Bougrain-Dubourg, producteur et réalisateur, Président de la LPO - Agir pour la Biodiversité.....	2
---	---

POURQUOI CE GUIDE ?.....	5
--------------------------	---

## 1ère PARTIE – COMPRENDRE LES ENJEUX AUTOUR DE LA BIODIVERSITÉ

*Partie à vocation pédagogique, ces chapitres apportent des informations et des notions intéressantes pour saisir les enjeux entre production audiovisuelle et protection de la biodiversité.*

1/ Contexte.....	7
Zoom sur les limites planétaires.....	8
2/ Qu'est-ce que la biodiversité ?.....	9
3/ Organisation de la protection de la biodiversité en France.....	11
4/ Les impacts de la production d'images sur les territoires et la biodiversité.....	13
5/ Pour avancer.....	15
Zoom sur un témoignage d'accompagnement de tournage.....	16

## 2ème PARTIE – FICHES “RISQUES ET ALTERNATIVES”

*10 fiches qui explicitent les risques rencontrés sur des tournages et des solutions pour les prévenir.*

Le « Minimum Impact sur la Biodiversité ».....	18
Organiser le tournage.....	19
1. Pollution sonore.....	24
2. Odeurs générées par l'humain.....	26
3. Piétinements.....	28
4. Pollution de l'air.....	30
5. Pollution lumineuse.....	31
6. Elements toxiques.....	36
7. Maladies et espèces invasives.....	39
8. Rapprochement humains - animaux.....	42
9. Survols.....	46
10. Surfréquentation, comportements inadéquats.....	48

Zoom sur les achats responsables.....	25
Zoom sur les zones d'hygiène.....	27
Zoom sur la production virtuelle.....	29
Zoom sur les déchets.....	33
Zoom sur un ancrage local bénéfique.....	38
Zoom sur créer un impact positif.....	41
Zoom sur les tournages avec des animaux.....	44
Zoom sur l'hygiène et la prévention.....	50
Zoom sur la présence de chiens de protection de troupeaux.....	51
Zoom sur le risque incendie en croissance en France.....	52

QUI SOMMES-NOUS ?.....	53
------------------------	----

Bibliographie et références citées.....	54
---	----



# POURQUOI CE GUIDE ?



Les activités humaines ont engendré les changements climatiques et l'érosion de la biodiversité, mettant en danger la vie sur Terre. L'ensemble des acteurs économiques y compris de l'audiovisuel, secteur où la demande de contenus ne cesse de croître, doivent intégrer ces enjeux dans leurs activités. C'est pourquoi, une démarche collective s'est mise en place pour limiter les impacts que peut générer la production audiovisuelle sur les espaces naturels et les espèces.

Les porteurs de ce guide allient différentes compétences et expériences dans l'univers de la production audiovisuelle, de la formation et de la Biologie.

Les auteurs ont pour ambition de développer, en partenariat avec le monde de la conservation et des espaces naturels protégés, une méthodologie en vue d'une approche plus respectueuse de la biodiversité et des recommandations scientifiques, dans toutes les phases du processus de production.

Outil pratique et accessible, ce guide s'adresse aux professionnels de l'audiovisuel. Il intégrera, au fil du temps, de nouvelles informations scientifiques, techniques et réglementaires qui apparaîtront pertinentes à ses utilisateurs, à ses auteurs et à leurs partenaires.

Groupe de travail Biodiversité  
AUDIENS/ECOPROD/IFFCAM



**A PARTIR DU MOMENT OÙ  
TOUT OU PARTIE D'UNE  
ŒUVRE SE DÉROULE DANS  
UN ESPACE NATUREL, IL EST  
RECOMMANDÉ D'INTÉGRER  
SYSTÉMATIQUEMENT LES  
CONSEILS DE CE GUIDE  
DANS LE PROCESSUS DE  
PRODUCTION**





« Tournage sur une plage de l'île de Porquerolles, zone cœur du Parc National de Port-Cros » © Lola Doux

# 1<sup>ère</sup> PARTIE

## COMPRENDRE LES ENJEUX AUTOUR DE LA BIODIVERSITÉ

Quelques bases pour :

- > Comprendre ce qu'est la biodiversité et les menaces qui pèsent sur elle,
- > Connaître les gestionnaires des espaces naturels en France hexagonale et dans les Outre-Mer,
- > Adapter la production audiovisuelle française au défi majeur de la préservation du vivant.

# 1/ CONTEXTE

Les changements climatiques sont en cours. Les émissions de gaz à effet de serre générées par les activités humaines dérèglent le climat de notre planète et impactent la façon dont nous vivons et travaillons. Cela engendre par exemples des phénomènes extrêmes toujours plus fréquents et plus puissants, tels que les sécheresses, les incendies de forêts, les inondations... L'espèce humaine n'est cependant pas la seule sur cette planète et, pour exister, nous dépendons du bon fonctionnement des mécanismes naturels.

Outre les effets des changements climatiques, la faune, la flore et les habitats naturels subissent également les conséquences de certaines activités humaines impactantes : urbanisation et perte d'habitats, pollutions, appauvrissement des milieux naturels par certaines techniques agricoles, prélèvements excessifs de ressources, introduction d'espèces exogènes pouvant prendre un caractère envahissant, sans oublier les phénomènes extrêmes toujours plus fréquents et puissants tels que les incendies de forêts, les inondations, les sécheresses ... qui bouleversent entièrement les milieux naturels.

Nous assistons ainsi à ce que des scientifiques qualifient de 6ème extinction de masse de la biodiversité identifiée dans l'Histoire du vivant sur notre planète.

Une extinction de masse se caractérise généralement par 3 critères :

- Une durée relativement brève à l'échelle géologique,
- Une répartition géographique mondiale,
- Une chute de la Biodiversité qui aboutit à la perte d'environ **75 %** des espèces animales et végétales présentes sur Terre.

Pour percevoir l'impact de nos sociétés humaines sur la planète et évaluer le niveau d'alerte actuel en lien avec l'effondrement de la Biodiversité durant ces dernières décennies, un travail de recherche a été publié en 2009 et actualisé à plusieurs reprises jusqu'à la dernière publication datant de septembre 2023 dans la Revue Science Advances<sup>1</sup>.

[Voir plus loin Zoom sur les limites planétaire](#)

Dans le cadre de cette série de travaux<sup>2</sup>, il a été observé en 2019 que la limite planétaire concernant l'érosion de la biodiversité en France, connaissait un taux d'extinction des espèces 10 fois supérieur au seuil fixé pour être viable<sup>3</sup>.

En France hexagonale et dans les Outre-Mer - où se trouve 80% de la biodiversité française<sup>4</sup> - la «Liste Rouge»<sup>5</sup> de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), est un indicateur privilégié pour suivre l'état de la Biodiversité dans le monde. Sa déclinaison française permet d'évaluer la responsabilité de la France dans la protection de la Biodiversité mondiale, en évaluant son «état de santé» sur nos territoires.

Responsabilité d'autant plus importante que notre pays abrite une proportion importante d'espèces endémiques. C'est-à-dire qui ne vivent à travers le monde que sur le territoire français.

## Évolution du risque d'extinction des espèces entre 1993 et 2019 à l'échelle mondiale et en France métropolitaine<sup>6</sup>

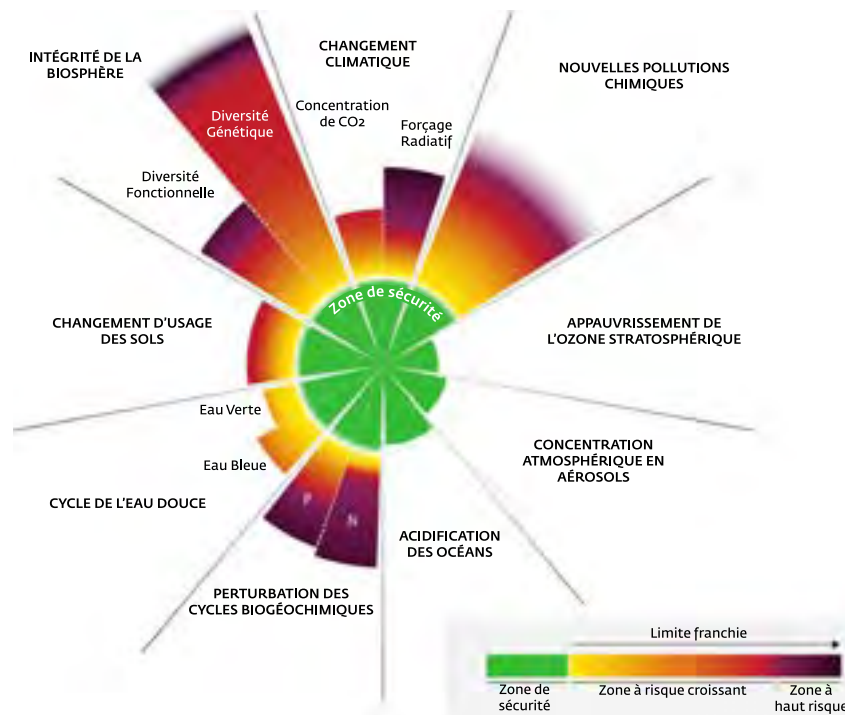


# Zoom sur

## Les limites planétaires

Ces travaux présentent le concept des «limites planétaires» à ne pas dépasser, pour une série de processus naturels fondamentaux qui régulent ensemble la stabilité de la Biosphère et définissent un espace de développement sûr pour le vivant dont fait partie l'humanité.

Parmi ces limites, celles liées à l'intégralité de la Biosphère et donc de la Biodiversité sont à un niveau de risque très avancé, plus encore que celui lié aux changements climatiques pour lequel la communauté mondiale comprend l'urgence qu'il y a à agir !



Représentation graphique des limites planétaires en 2023<sup>1</sup>, d'après «Earth beyond six of nine Planetary Boundaries», de RICHARDSON, J., STEFFEN W., LUCHT, W., BENDTSEN, J., CORNELL, S.E., et.al. 2023

Comment lire ce graphique :

- Chacune des 9 larges sections représente une limite planétaire identifiée et évaluée
- La zone verte représente pour chaque limite planétaire la zone de sûreté pour le bon fonctionnement des processus naturels fondamentaux évalués
- La zone en dégradé de couleurs allant du jaune au rouge représente pour chaque limite planétaire la zone à risques en lien avec la sûreté du fonctionnement des processus naturels fondamentaux évalués
- La zone en dégradé de couleurs allant du violet au noir représente pour chaque limite planétaire la zone à hauts risques en lien avec la sûreté du fonctionnement des processus naturels fondamentaux évalués
- L'ensemble des deux zones en dégradé de couleurs permet de visualiser le niveau de dépassement des limites planétaires concernées. Vous observerez que 6 des 9 limites planétaires identifiées et évaluées par la communauté scientifique sont concernées par ce dépassement en 2023.
- Sans négliger le fait que toutes les limites planétaires sont importantes et interconnectées dans leur fonctionnement, la limite planétaire liée à la Biodiversité qui nous intéresse le plus dans ce guide, est celle représentée par la section «Intégrité de la Biosphère», qui est elle-même divisée en deux sous-catégories, «Diversité fonctionnelle» et «Diversité génétique».



## 2/ QU'EST-CE QUE LA BIODIVERSITÉ ?

### BIODIVERSITÉ ?

Bios (**βίος**) du mot grec signifiant **vie** en français !  
Biodiversité = **diversité** du vivant.

Ce concept désigne l'ensemble des êtres vivants et des écosystèmes au sein desquels ils vivent, ainsi que les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux.

### ECOSYSTEME ?

C'est un ensemble formé par une communauté d'êtres vivants dans un environnement donné et des interactions complexes que cette communauté entretient avec son environnement.

La vie sur Terre comprend une infinité de formes. On estime aujourd'hui le nombre d'espèces vivantes entre 8 et 20 millions<sup>2</sup>, alors que seulement 2 millions ont été inventoriées et décrites. La majorité des espèces sur Terre restent donc inconnue !

La biodiversité s'étudie généralement à **3** échelles :

- La diversité génétique des individus au sein d'une même espèce,
- La diversité des espèces qui peuplent un écosystème, ainsi que l'ensemble des interactions qui en découlent,
- La diversité des écosystèmes et les influences réciproques qui existent avec la biosphère.

### BIOSPHERE ?

Ensemble des organismes vivants et leurs milieux de vie, ce qui englobe par exemple la géologie et la météorologie des lieux de vie des espèces.

L'être humain s'est développé dans le cadre d'équilibres bien particuliers et toute modification trop importante peut mettre l'organisation de nos sociétés en péril et mettre à terme notre propre espèce en danger.

## Les services écosystémiques

Les «services écosystémiques» sont le résultat des fonctions des écosystèmes dont bénéficient, entre autres, les êtres humains. Il s'agit par exemples de la production d'oxygène, de l'épuration naturelle des eaux, de la séquestration naturelle du carbone, de la fertilité des sols, mais aussi de la beauté des paysages.



D'après le Millennium Ecosystem Assessment

**LES SERVICES RENDUS PAR  
LES ÉCOSYSTÈMES SONT  
GRATUITS !  
NOUS NE POUVONS PAS  
NOUS EN PASSER !**

# 3/ ORGANISATION DE LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ EN FRANCE

La protection de l'environnement et de la biodiversité s'appuie sur des textes légaux et un maillage complexe d'outils de gestion français et européens, que ce soit à terre ou en mer.

## La réglementation

Loi relative à la protection de la nature,  
Code de l'Environnement,  
Code forestier,  
Code rural et de la pêche maritime,  
Directives Européennes (Directive Habitats  
Faune Flore, Directive Oiseaux, ...),  
Loi sur l'eau et les milieux aquatiques,  
réglementations locales,  
...

## Des espaces naturels protégés (terre et mer)

Parcs Nationaux,  
Réserves Naturelles Nationales,  
Parcs Naturels Régionaux,  
Sites Natura 2000,  
Aires Marines Protégées,  
Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope,  
...

## Types de protections<sup>8</sup>

mises en œuvre sur ces espaces naturels protégés

**Conventions internationales** : zones humides protégées convention RAMSAR, ...

**Protection réglementaire nationale** : Cœurs de Parcs Nationaux, Réserves naturelles, ...

**Maîtrise foncière** : terrains détenus par le Conservatoire du littoral, les Conservatoires d'Espaces Naturels, ...

**Protection et gestion contractuelle** : Parcs Naturels Régionaux, réseau Natura 2000, ...

# Liste non exhaustive des types d'aires protégées en France en 2023

- **16** Réserves de Biosphère [lien](#)
- **11** Parcs Nationaux terrestres et marins [lien](#)
- **58** Parcs Naturels Régionaux [lien](#)
- **8** Parcs Naturels Marins [lien](#)
- **355** Réserves Naturelles de France [lien](#)
- **2 700** Sites classés et 4300 sites inscrits au titre du Code de l'Environnement [lien](#)
- Zones de Conservation Halieutiques [lien](#)
- **3 800** Sites gérés par 24 Conservatoires d'espaces naturels [lien](#)
- **246** Réserves Biologiques [lien](#)
- Plus de **1 000** Arrêtés préfectoraux de protection départementaux [lien](#)
- **1 756** Sites français au sein du réseau européen Natura 2000 [lien](#)
- **797** Sites du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres [lien](#)

Sur chaque site soumis à gestion, un ou plusieurs documents de référence décrivent les obligations réglementaires et les enjeux de conservation.

Il s'agit généralement de ce qui est appelé un Document d'objectif (DOCOB) ou plus simplement un plan de gestion.

Ces ouvrages sont des documents techniques parfois difficiles à appréhender. Il est donc nécessaire de se rapprocher du ou des gestionnaires de site chargés de la gestion du territoire concerné, pour comprendre les règles locales et les enjeux de conservation.

---

**!** De nombreuses aires protégées se voient attribuer plusieurs des statuts mentionnés ci-avant.



# 4/ LES IMPACTS DE LA PRODUCTION D'IMAGES SUR LES TERRITOIRES ET LA BIODIVERSITÉ



## 3 constats

- Les milieux naturels sont très sollicités non seulement par les productions audiovisuelles, mais aussi par le tourisme, les événements sportifs, festifs et culturels,
- La surfréquentation des milieux naturels les fragilise,
- Les demandes d'autorisations de tournage en décors naturels ne cessent de croître.

## IMPACTS DIRECTS

Par manque d'accompagnement et de formation, les équipes impliquées dans la production peuvent générer des impacts le plus souvent involontaires durant les phases de repérage et de tournage.

Ces impacts directs sont développés en détail dans le chapitre « Risques et alternatives » de ce guide. Pour en citer quelques-uns :

- Pollutions sonores, olfactives, lumineuses, éléments toxiques, ...
- Dégradation des habitats naturels,
- Dérangements de la faune pouvant entraîner la mort d'individus, abandon des juvéniles,...
- Maladies et espèces invasives

## IMPACTS INDIRECTS

Nous observons depuis quelques années une utilisation croissante des milieux naturels par les productions et un intérêt grandissant du public pour ces espaces<sup>9</sup>.

Même avec les meilleures intentions (valoriser les territoires, informer, émerveiller), des conséquences négatives peuvent découler sur les espaces naturels. En effet, la production d'images (films, créations de contenus, publicités...) influence les spectateurs dans leurs choix de destination<sup>10</sup>.



# 4/ LES IMPACTS DE LA PRODUCTION D'IMAGES SUR LES TERRITOIRES ET LA BIODIVERSITÉ

Ce **Soft Power**<sup>11</sup>, engendre des impacts sur les espaces naturels :

- **Surfréquentation** causée par la mise en valeur des sites,



Surfréquentation touristique sur l'île de Porquerolles en 2010 – Parc National de Port-Cros © Christine GRAILLET

- **Attraction du public** vers des sites sensibles jusqu'alors préservés (exemple : zone de reproduction d'espèces protégées identifiées et données à voir au public sans précaution),



Faucon pèlerin dans son habitat - Donner à voir au public sans permettre la localisation des sites sensibles © Jérôme LOMBARD

- **Phénomènes d'imitation par les visiteurs calqués sur des comportements interdits ou inappropriés** mis en avant dans des œuvres et normalisés par des images sans pédagogie (exemple : nage avec les mammifères marins en Méditerranée française).

- ...

Par ailleurs, d'autres impacts indirects liés aux achats et qui ne sont pas spécifiques à l'audiovisuel existent, tels que la qualité et le sourcing d'aliments, de textiles, d'éléments de décors... (voir encadré Achats Responsables dans ce guide).

# 5/ POUR AVANCER

**Eviter cette cascade de conséquences négatives pour la biodiversité et plus généralement l'environnement** sera possible en prenant en considération les recommandations du monde de la conservation dans les processus de production et ce, dès la phase d'écriture. Pour cela, une montée en compétences de l'ensemble des parties prenantes est indispensable. Ce guide se propose d'aider les productions audiovisuelles à limiter leur impact sur la biodiversité et sur le travail mené par les actrices et acteurs de la conservation de la nature.

## " Eviter l'ingérable et gérer l'inévitable "

Robert VAUTARD<sup>12</sup>, climatologue

La situation peut apparaître compliquée à gérer pour les deux parties et tend à être de plus en plus difficile avec la multiplication des enjeux environnementaux du fait des changements climatiques et de l'érosion de la biodiversité.

La question est d'autant plus complexe que certains enjeux peuvent se heurter : d'une part préserver l'environnement et d'autre part favoriser le développement économique des territoires<sup>13</sup>.

Il semble donc important de travailler en respectant les recommandations du monde de la conservation et en développant une approche de ces questions à l'échelle nationale, afin de pouvoir appréhender plus efficacement et plus sereinement ce défi grandissant.

---

■ L'outil Global Biodiversity Score (GBS) développé par CDC Biodiversité permet aux entreprises d'évaluer leurs impacts biodiversité de l'amont à l'aval de leur activité afin de réaliser des choix permettant de valoriser et d'améliorer la prise en compte de la biodiversité au sein de leur stratégie de développement. L'utilisation de cet outil se généralise parmi les acteurs économiques. Les financeurs du cinéma ne devraient pas tarder à s'en servir.

## Témoignage d'accompagnement de tournage

Exemple d'interaction opérationnelle mise en œuvre par le Parc National de Port-Cros dans le Var, pour recevoir des équipes de production en cœur de Parc après délivrance d'une autorisation de tournage :

« Le Parc National de Port-Cros a pour mission l'aménagement du territoire, la protection du patrimoine ainsi que la gestion des milieux naturels et des paysages. Les valeurs qu'il véhicule invitent à la découverte de son espace protégé, au travers d'activités variées (loisir, commerciale, professionnelle, etc.). Des tournages ont notamment lieu chaque année permettant également de découvrir ce lieu d'exception.

Cependant, la réglementation de la "zone coeur" du Parc National de Port-Cros, dans le cadre de la loi de 2006, interdit toute forme d'atteinte à la faune ou à la flore, ou au caractère du Parc National. Pour cela, une présence et un accompagnement des équipes de tournage pendant les prises de vue et de son sont nécessaires pour assurer le respect et la protection des espaces protégés.

Le Collectif d'Initiatives pour l'Environnement du Territoire des Maures et alentours (CIETM), réunit des associations, organismes publics et professionnels du territoire. Il agit pour la conservation et la protection de la biodiversité, du paysage et du patrimoine sur le territoire varois, au travers d'actions de sensibilisation, d'éducation et d'accompagnement.

Riche de la diversité des compétences et des expériences qui le compose, le collectif est habilité à sensibiliser, accompagner et encadrer les équipes de tournages. Les médiateurs et médiatrices du collectif apportent connaissances et soutien aux équipes sur place : connaissance du territoire, contacts, orientation, types de milieux, faune, flore, etc.

Dans le cadre d'un tournage en 2022 pour une série ARTE, les équipes de tournage ont été accompagnées en amont, pendant et en aval des prises de vues. Le médiateur en charge a alors assuré un briefing autour de la charte du Parc National de Port-Cros et des réglementations en vigueur, ainsi que la veille du respect des règles sur place (exemples : veiller à ne pas impacter les espèces protégées comme la Posidonie pour les besoins du tournage et remettre les différents éléments à leur place avant le départ). Il a également organisé un débriefing final avec les membres de l'équipe de tournage. »

Mélanie LAUMAIN, Coordinatrice du CIETM







Hibou moyen-duc ©Manon BEREHOUC

## 2<sup>ème</sup> PARTIE

---

### FICHES « RISQUES & ALTERNATIVES »

- > Connaître, évaluer les risques
- > Mettre en place des alternatives
- > Protéger les animaux et les milieux naturels

# LE « MINIMUM IMPACT SUR LA BIODIVERSITÉ »

Viser ce que nous appelons le "**Minimum Impact sur la Biodiversité**" (MIB) passe par 3 grandes étapes :

- Bien appréhender les spécificités des espaces naturels et la réglementation en vigueur,
- Bien s'organiser en fonction des exigences des gestionnaires des sites,
- Quitter les sites sans laisser "d'empreinte de passage" à la fin des repérages / tournages.

## 1/ L'autorisation de tournage en aire protégée : un rapprochement obligatoire avec le gestionnaire de site

Les équipes de productions ne sont pas les seules à avoir des délais serrés. Les personnels en charge de la gestion d'une aire protégée sont généralement très occupés aussi et ont souvent un pic saisonnier d'activité (printemps, été, hautes saisons touristiques, ...).

Chaque site étant unique, il n'existe pas aujourd'hui en France de méthodologie standardisée dans les démarches de demande d'autorisation de tournage en aires protégées. Il est néanmoins obligatoire sur le plan légal d'obtenir cette autorisation.

L'autorisation de tournage est à la discrétion du gestionnaire de site. Si délivrée, il est nécessaire d'appliquer ses recommandations au risque d'exposer la production à des sanctions légales, voire le retrait de l'autorisation de tournage et un refus d'accès pour de futurs projets.

## 2/ Les espaces naturels non soumis à gestion

Dans ce type de cas, reste l'obligation légale de respecter les réglementations nationale et locale, ainsi que les attentes des propriétaires privés et des usagers (exemples : en périodes de pêche, de chasse, ...). L'obtention d'autorisation de tournage s'impose donc toujours et doit être obtenue auprès du propriétaire ou gestionnaire de site (commune, association, établissement public ...).

# ORGANISER LE TOURNAGE

Evitons les refus d'accès, les dommages aux milieux naturels et les infractions !

## 3 RÈGLES D'OR

- > DÉSIGNER UN RÉFÉRENT BIODIVERSITÉ
- > RESPECTER LA RÉGLEMENTATION
- > L'AUTORISATION DE TOURNAGE OBTENUE, APPLIQUER LES RECOMMANDATIONS DES GESTIONNAIRES DU TERRITOIRE

## 1/ Appréhender les sites naturels

Tout d'abord, il s'agit de vérifier si le site est soumis ou pas à gestion.

L'étape clé en amont consiste à **connaître les différents niveaux de protection d'un site et identifier les bons interlocuteurs** sur le terrain qu'ils soient en régie directe ou en délégation.

Le projet de tournage devra tenir compte du degré de sensibilité des sites naturels et écarter du scénario les lieux et périodes les plus sensibles et/ou les scènes impactantes.

---

Les commissions du film (Bureaux d'Accueil des Tournages) membres du réseau Film France-CNC sont votre 1ère porte d'entrée. Elles peuvent notamment vous diriger vers les gestionnaires de sites naturels.

# ORGANISER LE TOURNAGE

## 2/Compétences à rechercher

Afin de gérer les aspects liés à la biodiversité, il est nécessaire de :

- Soit **désigner une personne référente en interne** déjà formée à la démarche générale d'écoproduction et qui complétera ses compétences en intégrant la dimension liée aux **espaces naturels** qui vont vous servir de décors.
- Soit **recruter un éco-manager externe** qui saura intégrer ces enjeux.

Les **principales tâches de la personne seront** : contacts avec les gestionnaires du territoire, conseil à la rédaction de la demande d'autorisation et à la rédaction d'un document d'évaluation des risques sur la biodiversité et actions pour les éviter, déploiement de bonnes pratiques, reporting interne et externe.

## 3/Faire une demande d'autorisation

Cette autorisation doit comprendre :

- Un descriptif précis du projet : **saison, itinéraires/scènes/horaires prévus**, jours de présence, taille de l'équipe technique, nombre de comédiens et figurants, matériels utilisés, budget, assurance tournage...
- Une lettre d'engagement confirmant la détermination de l'équipe à ne pas nuire au site naturel en mettant en œuvre des bonnes pratiques,
- Toute autre demande faite par le gestionnaire du site.

Le degré de clarté du projet ainsi que le niveau d'engagements de la production faciliteront l'obtention de l'autorisation. **Cette demande d'autorisation doit se faire très en amont du tournage**, afin que le dossier puisse être étudié de manière optimale par le gestionnaire.

Ne pas être précis dans la demande d'autorisation dans des délais suffisants, c'est prendre le risque de :

- Ne pas obtenir l'autorisation,
- Après avoir obtenu une autorisation, se la voir refuser quand la date de tournage approche avec des demandes non prévues et de dernière minute,
- Ne plus avoir le temps de trouver des solutions alternatives satisfaisantes.

---

Contactez le gestionnaire le plus tôt possible dans votre processus de production, car ses attentes peuvent avoir un impact sur votre écriture et sur votre planification de production : zones interdites d'accès, périodes calendaires interdites, modalités de tournage pouvant être interdites (Exemple : utilisation de drone) ...

L'anticipation du dépôt de dossier d'autorisation de tournage est la clé d'une bonne préparation et d'échanges efficaces avec le gestionnaire de site.



# ORGANISER LE TOURNAGE

## 4/Mise en oeuvre de la démarche

La démarche nécessite un démarrage le plus tôt possible dans la chaîne de production, avec l'ensemble des acteurs impliqués (scénaristes, équipe de production, diffuseurs prestataires, financeurs, ...).

### ETAPE 1

#### a) Si le site est soumis à gestion

- Identifier les coordonnées du gestionnaire et récupérer le plan de gestion du site. Il présentera à l'équipe les enjeux environnementaux à considérer pour ne pas impacter le milieu, en intégrant en plus des notions à la fois géographiques et calendaires.

---

Dans les documents de gestion, outre les exigences environnementales, **figurent des informations susceptibles d'enrichir l'écriture** (informations locales, historiques, paysagères, ...) et de faciliter la préparation des projets (contacts utiles, accessibilité des sites, réglementations locales spécifiques, contacts d'associations d'usagers des sites, ...).

- En attendant le développement d'un outil en cours de construction avec le monde de la Conservation, nous recommandons de consulter la [CARTE INTERACTIVE](#) développée par les équipes de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN). Il s'agit d'un portail de diffusion de la connaissance de la biodiversité française dépendant du Muséum National d'Histoire Naturelle. Il intègre un [moteur de recherche](#) cartographique des "espaces naturels ou protégés" en France.

#### b) Si le site n'est pas soumis à gestion

Comme expliqué précédemment, une combinaison de réglementations nationale et locale peuvent co-exister. Nous conseillons dès lors de contacter la commission du film locale membre du réseau Film France – CNC afin d'être guidé vers les bons interlocuteurs et identifier les règles d'usages.

# ORGANISER LE TOURNAGE

## ETAPE 2

Dans le **dossier de production**, préparer un **chapitre dédié à la limitation des impacts** environnementaux de l'œuvre, en vous aidant des 10 fiches et des « Zoom sur » qui sont présentées dans la suite de ce guide.

Ce travail préalable facilitera le montage du projet et permettra de considérer en routine les questions environnementales les plus récurrentes. Cela ne vous dispensera cependant pas de répondre à toute autre demande du gestionnaire de site.

Pour autant, l'intégration de ces considérations dans votre process de production, vous aidera dans la suite de votre projet : fluidité des échanges avec le gestionnaire, meilleures chances d'obtenir les autorisations de tournages sur les sites ; diminution du risque de rencontrer des difficultés sur le lieu de réalisation de votre oeuvre au regard des enjeux locaux ou de conflits d'usages, ...

---

**!** Ce travail ne garantira pas l'obtention de l'autorisation. Sa délivrance restera à la discrétion du gestionnaire de site. Il facilitera par contre les échanges en vous permettant de parler un **même langage** sur :

- Les enjeux environnementaux à considérer
- Les règles à respecter sur zone
- L'élaboration d'un calendrier de travail cohérent entre les attentes du gestionnaire et vos besoins.

## A Savoir

**En cas de refus initial** de la part du gestionnaire, cet outil pourra également vous servir d'appui technique dans les négociations, en travaillant de façon ciblée sur les questions pouvant poser des problèmes.

## Pour aller plus loin

Pour faciliter ces étapes de travail, nous prévoyons des accompagnements pour les professionnels.

Suivez donc bien l'actualité d'Ecoprod : [www.ecoprod.com](http://www.ecoprod.com)



Tournage en bord de mer © Nicolas GOUDEAU-MONVOIS

# LES 10 FICHES TERRAIN

# 1/ POLLUTION SONORE

## CAUSES

- Activités de repérage et de tournage dont aménagement des sites de tournages, déplacements, voix et bruits des humains, bruits des engins, explosions, tirs et tous matériels bruyants.

## EFFETS SUR LA FAUNE

- **Stress** entraînant des **comportements de fuite**, de prostration, et dérangements en période d'hivernation (sommolence hivernale des animaux) / hibernation (léthargie profonde hivernale des animaux),
- Stress et **abandon de la progéniture**,
- Stress impactant la capacité de nourrissage (quantitativement et qualitativement),
- **Mortalité** directe ou indirecte par **épuisement** des ressources des animaux dérangés durant une période de forte sensibilité (exemple : mortalité de chauves-souris due à un dérangement hivernal),
- **Séparations** temporaires ou définitives entre mères et juvéniles pouvant mettre les jeunes en danger de mort,
- Stress pouvant générer l'**abandon de site de reproduction** pour plusieurs années.

## ALTERNATIVES

### Solutions techniques

- **Utiliser des générateurs silencieux** : électrique à hydrogène ou solaire,
- **Utiliser des moyens de transports alternatifs**, des véhicules électriques ou hybrides,
- **Utiliser de l'outillage** électrique plutôt que thermique,
- **Limiter l'usage de porte-voix** en utilisant des micro/oreillettes sur les Talkies Walkies et adopter un langage plus naturel pour communiquer.

### Précautions organisationnelles

- **Éviter la période de reproduction** sur les zones concernées ou à proximité de ces zones,
- **Éviter les zones d'hivernation** et d'hibernation d'espèces sensibles au dérangement (exemple : chauve-souris hivernantes dont toutes les espèces sont protégées en France),
- **Réduire les bruits** sur vos lieux de tournage,
- **Ne pas tourner sur des sites sensibles** où sont présentes des espèces rares et / ou protégées soumises à protection sur le plan légal (interdiction de dérangement, ...),
- **Adapter le scénario** pour éviter les zones sensibles et pour prendre en compte la réglementation en vigueur,
- **Restreindre la taille de l'équipe** sur place.

## Les achats responsables

Les achats ont des conséquences écologiques et sociales en amont de la chaîne de valeur. C'est pourquoi, une vigilance particulière doit être accordée au processus d'achats afin de promouvoir les pratiques et prestations les plus vertueuses et minimiser les impacts négatifs.

Dans les fiches pratiques par métier et le Guide d'Eco-production sur le site EcoProd, de nombreuses mesures sont proposées pour faciliter la tâche.

Par ailleurs, acheter des biens labellisés est une manière efficace de procéder. Mais comment se retrouver parmi une multitude de labels ? Le site de l'ADEME accompagne la démarche en ayant répertorié les plus sérieux par catégorie de produits.

[Boîte à outils pour achats responsables](#)  
[Labels Environnementaux](#)

N'oublions pas que la réutilisation et le reconditionnement des objets permettent d'éviter les impacts notamment liés à la fabrication qu'un objet neuf ne peut contourner.

**Attention aux filières bois !  
L'importation en Europe et aux  
Etats-Unis de bois provenant  
de la déforestation illégale est  
officiellement interdite. Or, il est  
cependant possible d'en trouver en  
France et à l'étranger.  
La vigilance est donc de mise !**



# 2/ ODEURS GÉNÉRÉES PAR L'HUMAIN

## CAUSES

- Étrangères au milieu naturel, les odeurs d'origine humaine sont repérées par la faune sauvage dotée d'un odorat puissant pour survivre (chasser, fuir, se protéger, ...), ce qui engendre des changements de comportements.  
Plus l'équipe sera grande, plus l'impact de sa présence sera fort sur la faune.

## EFFETS SUR LA FAUNE

- Stress, crainte, fuite, abandon possible des juvéniles,
- Attractivité des odeurs de nourriture humaine.

## ALTERNATIVES

- **Optimiser** les temps de présence et le nombre de personnes **indispensables**,
- **Éviter les aliments à odeurs appétantes** (aliments gras, viande, menthol, ...),
- **Éviter les produits odorants chimiques** pouvant avoir un effet appétant ou répulsif pour la faune : déodorants, parfums, eaux de toilettes, dentifrice mentholé, ...
- En zone sensible, **privilégier l'alimentation lyophilisée** qui génère moins d'odeurs grâce à leur système d'emballage et de conservation. De plus, elle est plus légère à transporter et génère relativement peu de déchets, qui sont aujourd'hui normalement recyclables dans la plupart de nos territoires nationaux. Il est d'ailleurs possible d'en trouver en «vrac» à l'achat.

## Conseil

Des recommandations complémentaires existent pour limiter l'impact des odeurs sur les sites de tournages nécessitant d'approcher la faune (documentaires animaliers par exemple) ou d'accéder à des milieux naturels où peuvent être croisées des espèces potentiellement dangereuses pour l'équipe de tournage.

Dans ce type de cas, faites appel à des spécialistes ou à des fixeurs spécialisés, afin de vous aider à préparer au mieux votre production.

Vous pouvez également embaucher des équipes formées et habituées aux tournages en milieux naturels.

N'hésitez pas à contacter les commissions du film du réseau Film France – CNC, pour identifier des professionnels des territoires des lieux de vos tournages ou demander des conseils aux gestionnaires des sites qui connaissent des spécialistes.

# Zoom sur

## Les zones d'hygiène

Les déjections biologiques provoquent une pollution importante.

### LA SOLUTION

Utiliser des toilettes mobiles, sèches ou autre.

### ALTERNATIVE

Dans l'impossibilité de faire autrement, avec l'accord du gestionnaire / propriétaire du site et uniquement en dernier recours, creuser un trou assez profond (50 cm) pour organiser des toilettes sur le terrain. Trou qu'il sera nécessaire de reboucher en partant. Le papier souillé devra être stocké dans des contenants dédiés et évacués des lieux de tournage.

### PRISE EN COMPTE DES COURS D'EAU

**1/Eloigner les zones d'hygiène des milieux aquatiques** : bords de rivières, ruisseaux, mares, lacs, marais,...

Les zones d'hygiène doivent impérativement se situer en aval (en dessous) des ressources en eau à protéger de toute pollution et en dehors de ce qui se rapproche de leur «lit majeur». Soit, le périmètre qui n'est inondé qu'en cas de crue maximale.

Le véritable «lit majeur» ne pourra que rarement être détecté, car il s'agit de la zone touchée par la plus grosse crue historique du site. Si elle est ancienne, il est possible qu'aucune trace ne soit visible des non-initiés.

**2/A défaut d'information**, avant de vous rendre sur site et uniquement si vous avez l'accord du gestionnaire ou du propriétaire :

**-Repérez** à minima la zone actuellement au sec où le passage de l'eau a laissé des traces : végétation accumulée entre deux arbres, marque d'érosion causée par le passage de l'eau, marque du niveau d'eau sur les roches ou la végétation avoisinante, ...

**-A partir de ce point, éloignez-vous** en direction aval d'environ **100 mètres**, en indiquant votre position approximative avant de vous y rendre pour des raisons de sécurité, car dans ce contexte vous vous isolerez volontairement du reste de votre équipe, ce qui peut être dangereux en cas d'accident. **Cette zone sera alors définie par l'équipe comme point «d'aisance».**

En cas de présence de ressource en eau utilisée pour la consommation humaine sur le territoire, éloignez-vous à plus de **200 mètres** toujours en aval au lieu de 100 mètres, mais ceci toujours à condition d'obtenir les autorisations des autorités compétentes. **Dans tous les cas de figure, suivez leurs recommandations !**



# 3/ PIETINEMENTS

## CAUSES

- Installation de machineries lourdes, travelling, camions,
- Passages de l'équipe : même le passage d'une seule personne piétinant une espèce protégée est impactant et réglementairement interdit. Le passage répété de nombreuses personnes peut donc avoir des conséquences néfastes importantes.

## EFFETS SUR LES ESPACES NATURELS

- Dégradation et destruction de la faune et de la flore touchée,
- Tassement du sol,
- Érosion des sols.

## ALTERNATIVES

### Solutions techniques

- Limiter la zone d'accès,
- Délimiter les zones de passage avec une signalétique visible,
- Privilégier des équipements légers,
- Si tournage lourd, marquer visuellement la zone d'opération à ne pas dépasser de façon réversible et non-impactante pour le milieu.,
- En zone escarpée ou très sensible, une tyrolienne pourrait être envisagée pour acheminer les équipements. Cette alternative doit être examinée au cas par cas avec le gestionnaire de site, car cela peut être un mal plutôt qu'un bien sur certains sites pour la faune et la flore (oiseaux, pour les espèces présentes dans la strate supérieure des arbres appelée canopée, ...).

### Précautions organisationnelles

- Bien appréhender les spécificités du milieu,
- Rationaliser la taille des équipes et les moyens logistiques dans les lieux sensibles,
- Limiter la taille de l'équipe technique aux seules personnes indispensables,
- Optimiser les temps de présence sur site,
- Lister les déplacements,
- Se déplacer uniquement sur les sentiers existants,
- Ne pas divaguer dans les zones avoisinantes,
- Centraliser les zones de réunion d'équipe (costumes, maquillage, technique) en dehors des sites sensibles,
- En cas d'impérieuse nécessité de se déplacer hors sentier, ne le faire qu'avec l'accord du gestionnaire / propriétaire de site, en respectant la législation et leurs recommandations.

## La production virtuelle

Se développe et se perfectionne depuis quelques années la «production virtuelle» en studio, également parfois appelée « Volume ». Cette technologie peut avoir l'avantage de permettre aux productions de trouver des solutions pour limiter les impacts environnementaux et notamment le déplacement des équipes dans des milieux fragiles ou lointains, la maîtrise de la météo,...

La pertinence d'utiliser ou non cette technologie doit être évaluée en fonction du type de séquence qui doit être tournée. Il faut notamment prendre en compte la consommation énergétique que cela nécessite et peser le pour et le contre dans une balance bénéfices / risques / moyens économiques, pour savoir si cela peut être adapté à une production donnée.

Diverses études sont en cours et permettront de mettre à jour le présent guide à ce sujet. Mais l'étude Greenscreen sur la production virtuelle fait un premier état des lieux :

<https://www.filmparisregion.com/sites/filmparis/files/2022-11/Synthese%20Green%20screen%20FR%20VDEF.pdf>

# 4/ POLLUTION DE L'AIR

## CAUSES

→ Moyens de transport, machines à fumée, groupes électrogènes thermiques.

## EFFETS SUR LA FAUNE

- Production de CO<sub>2</sub> et d'autres gaz participant aux changements climatiques,
- Effarouchements, car la fumée peut être assimilée à la présence du feu par certaines espèces,
- Conséquences sanitaires sur les espèces,
- Gêne olfactive des animaux,

## ALTERNATIVES

### Solutions techniques

- **Éviter les fumées**, surtout au vu des progrès des effets spéciaux en post-production,
- **Alléger l'impact du transport** : déplacements en groupe, vélos, véhicules électriques ou hybrides,
- **Utiliser des générateurs «zéro carbone»** : électrique hydrogène ou solaire,
- Ne pas oublier de suivre l'émergence des nouvelles technologies nombreuses et rapides en ce moment.

### Précautions organisationnelles

- Restreindre la taille de l'équipe sur place,
- Optimiser les déplacements des véhicules.

## Exemples de ressources techniques



© FusionFlight

-Innovation dans la production d'énergie avec le générateur FUSIONFLIGHT qui délivre une puissance de 8 KW. L'intérêt est sa portabilité et sa faible consommation de carburant. L'inconvénient est la pollution sonore de type réacteur d'avion. L'ajout d'un système de filtration acoustique dédié pourrait être envisagé pour pallier ce problème.

-Autre alternative, GEOPURA semble répondre à tous les besoins de puissance électrique en émission «zéro carbone».

D'après leurs communications<sup>14</sup>, NETFLIX s'appuie de plus en plus sur cette société dans le cadre de ses productions.





# 5/ POLLUTION LUMINEUSE

## CAUSES

- Utilisation de lumières en milieux terrestres, aquatiques et souterrains.

## EFFETS SUR LA FAUNE

- Apeurement et dérangement des espèces nocturnes (par exemple de sortir pour se nourrir),
- La nuit, impacts sur les animaux diurnes (privation de sommeil, risque face aux prédateurs, ...),
- Éffarouchement ou à l'inverse pouvoir attracteur de la lumière provoquant un dérangement, voir la mort des individus en les rendant par exemple plus exposés à la prédation, ...

## ALTERNATIVES

### Solutions techniques

- **Limitier l'éclairage en puissance et en durée,**
- **Choisir les longueurs d'ondes lumineuses les moins impactantes pour la faune et la flore** (généralement les lumières rouges) si vous le pouvez. Ce point est à préparer dès la phase d'écriture, car il pourra avoir un impact sur le rendu de vos images,
- **Optimiser les angles de diffusion de la lumière** pour ne pas déranger inutilement les espèces et éviter de générer de la pollution lumineuse aux alentours des lieux de tournage.
- **Utiliser des filtres**
- **Utiliser des effets spéciaux en post-production**

### Précautions organisationnelles

- **Respecter les recommandations des gestionnaires de sites,**
- **Choisir les périodes de tournage les moins risquées** : ne pas tourner en période de reproduction et d'élevage des jeunes, ni en période d'hivernation/hibernation sur les sites sensibles,
- **Choisir les heures de présence les moins impactantes pour la faune,**
- **Rationaliser le temps de présence sur site et le nombre de personnes indispensables,**
- **Limitier la présence nocturne,**
- **Mutualiser les plans de nuit.**



## 5/ POLLUTION LUMINEUSE

### Note

Le type d'ampoule utilisé peut également avoir un impact : la plupart génèrent un clignotement lumineux invisible à l'œil humain, lié au fonctionnement du courant alternatif. Ce clignotement est également appelé effet de scintillement ou de papillotement de la lumière.

Il a été prouvé que sur des installations lumineuses pérennes des territoires, ces modèles (dont ampoules LED) étaient impactantes sur la faune. De nouvelles technologies sont à l'étude, nous vous encourageons donc à suivre l'actualité de leur évolution, afin de pouvoir les utiliser lorsqu'elles seront disponibles pour vos usages.

Dans tous les cas, rapprochez-vous de spécialistes de la pollution lumineuse et des gestionnaires de site pour faire les meilleurs choix techniques au regard des enjeux environnementaux.

## Exemple concret

### Le cas des chauve-souris

Si ces espèces sont dérangées en période d'hibernation, un réveil intempestif peut entraîner une surconsommation de leurs réserves énergétiques.

Suite au passage de l'équipe de tournage, les individus dérangés pourront venir de nouveau se poser et donner l'impression de reprendre normalement leur hibernation, mais leurs réserves de graisse ne seront alors plus suffisantes pour leur permettre de passer l'hiver, ce qui les mettra face à une mortalité décalée dans le temps<sup>15</sup>.

Il est donc important de suivre les recommandations des gestionnaires et de respecter la loi, car toutes les espèces de chauve-souris en France sont protégées<sup>16</sup>. En cas de dérangement volontaire, tout contrevenant s'exposerait alors à une action en justice à son encontre.



Chauves-souris en sortie d'hibernation © Jérémy DECHARTRE

## Les déchets

### LA RÈGLEMENTATION

Nul n'a le droit de rejeter en milieu naturel un déchet que l'on ne serait pas en mesure de récupérer en vue de sa réutilisation ou de sa mise en gestion via les filières de collectes de déchets. Les personnes physiques et morales à l'origine du rejet de déchets en milieu naturel sont attaquables en justice.

Les déchets non compostables mal ou non gérés se fragmentent. Les particules pénètrent la chaîne alimentaire ainsi que le cycle de l'eau.

- Ces particules polluent durablement les sols, les eaux de surface et souterraines.
- Certains de ces déchets mal ou non gérés peuvent générer une pollution visuelle majeure.

### Liens utiles

[Code de l'environnement](#)

[Code Pénal](#)

### Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Une bonne gestion des déchets se planifie en amont du repérage/tournage. Une fois la 1ère expérience acquise, appliquez la même méthodologie pour les productions futures et améliorez le process de tournage en tournage, ceci, en organisant un système du type «RETEX» (RETour d'EXpérience) après chaque œuvre.

A terme, ces habitudes ne paraîtront pas contraignantes et vous feront gagner du temps. De plus, une bonne gestion des déchets pourra vous permettre de faire des économies !

### La règle des 5 R

1/**R**efuser les produits à usage unique et éviter au maximum les emballages et plastiques jetables en privilégiant des aliments locaux par exemple, ou à défaut, de l'alimentation lyophilisée.

2/**R**éduire l'achat de biens neufs. Exemples : privilégier les piles rechargeables, les objets réutilisables, la location et la mutualisation de matériels.

3/**R**éutiliser, réparer tout ce qui peut l'être. Exemples : réutilisation d'éléments de décors, vous pouvez également donner ou revendre vos éléments pour permettre à d'autres de ne pas produire de déchets.

4/**R**ecycler tout ce qui ne peut pas être réutilisé.

5/**R**endre à la terre, c'est-à-dire composter. De nombreuses initiatives associatives et communales existent en France. Renseignez-vous auprès de la mairie de la commune ou du gestionnaire du territoire concerné.

## Les déchets

### EN AMONT DU TOURNAGE

- Lister les éléments nécessaires à chaque métier présent sur les lieux de repérages / tournages,
- Se demander : quels déchets allons-nous produire et en quelles quantités ?
- Se demander : quels déchets pourrons-nous éviter ?

### SUR LE TERRAIN

#### SI LA QUANTITÉ DES DÉCHETS EST FAIBLE

Utiliser les conteneurs disponibles dans les communes où le tri sélectif est opéré. Il est important de répertorier sur le territoire les points de collectes et - si nécessaire - les jours de ramassages. Les commissions du film peuvent aider à avoir ces informations.

#### SI LE VOLUME DES DÉCHETS EST IMPORTANT

Il faudra coordonner leur tri et leur évacuation avec les organismes de collecte locaux en collaboration avec les gestionnaires de site. Les premières choses à faire :

**Identifier les organismes de collecte** pour se rapprocher d'eux

- Prévoir une **réunion de travail avec le gestionnaire** de site pour savoir où et comment organiser le tri et la collecte pour :
  - Ne pas nuire à la faune et la flore,
  - Protéger les sols et les ressources en eau,
  - Éviter les risques sanitaires,
  - Maîtriser l'impact paysagé des installations, les gênes éventuelles vis-à-vis des usagers du site, ...
- En **zone reculée**, un **compacteur** facilitera le transport des déchets jusqu'aux zones de tri/collecte : bacs de tri par matériau, tri des déchets spéciaux (boîte à piles, ...). Une fois remplis ou les repérages / tournages terminés, confier ces déchets aux filières de collecte les plus proches préalablement identifiées.

## Les déchets

### Attention

- En cas de **demande de bennes spécifiques**, les installer sur des terrains fermés et/ou surveillés, sans quoi vous risquez de créer un effet d'aubaine. Des personnes peu scrupuleuses pourraient utiliser ces bennes en absence de surveillance, ce qui représenterait un surcoût pour la production ( la facturation se fait généralement au poids et au type de déchets à gérer).

- En cas de mélange de déchets de différents types, la benne risque d'être refusée pour le tri sélectif. Elle partirait alors dans la filière des «déchets finaux non recyclables» condamnant ainsi leur nouvelle vie.

### Exemple de ressource technique

Le compacteur de déchet pour réduire les volumes et rendre le transport plus simple. Les déchets sont compactés dans des sacs avec des codes couleurs pour un dépôt simplifié et rapide en déchetterie.



Compacteur OLIFAN manuel : «L' Original» © Waste Allocation Systems<sup>17</sup>





## 6/ ÉLÉMENTS TOXIQUES

### CÔTÉ RÉGIE

#### CAUSES

→ Abandon d'éléments toxiques comme piles, résidus de Gaffers, plastiques, mégots, ...

#### EFFETS SUR LE VIVANT

- Pollution par des macro-déchets qui, en se fragmentant, pénètrent la chaîne alimentaire et le cycle de l'eau,
- Contamination par tout autre type de polluant pouvant persister dans les sols, les eaux de surface et souterraines,
- Pollution visuelle.

#### ALTERNATIVES

→ **Collecter et trier ces déchets idéalement avec un compacteur** pour faciliter le transport et une boîte à piles (déchet très toxique),

→ **Installer des bacs de collecte spécifique pour chaque type de déchets** et sa destination (recyclage, valorisation, don, stockage pour réutilisation),

→ **Confier ces déchets aux filières de recyclage les plus proches.** Lister sur le territoire les points de collectes et les horaires de ramassage.



# 6/ ÉLÉMENTS TOXIQUES

## CÔTÉ DÉCORS

### CAUSES

- Scènes artificielles simulant la nature comme neige en polystyrène ou coloration d'éléments naturels. Exemple : verdir une pelouse,
- Peintures/colles/solvants de décors,
- Aérosols de tous types.

### EFFETS SUR LE VIVANT

- Diffusion par le vent et la pluie des éléments toxiques sur le site du tournage, mais aussi dans les milieux naturels avoisinants,
- Contamination difficilement réversible de la faune et de la flore,
- Contamination difficilement réversible des sols, des eaux de surface et souterraines.

### ALTERNATIVES

- **Respecter la législation nationale et locale** (Préfecture, Mairie, ...) parfois plus stricte,
- **Choisir la bonne saison de tournage pour éviter les décors artificiels** pouvant nécessiter l'utilisation de polluants (neige artificielle...),
- **Anticiper la météo locale**. Les pluies et le vent peuvent disperser des éléments contaminants,
- **Éviter les produits chimiques nocifs**, même si certains sont réglementairement autorisés,
- **Opter pour des produits naturels labellisés**, y compris les cosmétiques (crèmes solaires, anti-moustiques...),
- Utiliser des peintures non nocives,
- Utiliser des sorbonnes mobiles,
- **Interdire les rejets** (peintures, effets spéciaux sur le terrain, ...) et **collecter/trier tous les déchets**,
- **Utiliser des effets spéciaux en post-production** plutôt que d'utiliser des éléments polluants dans les espaces naturels.

## Un ancrage local bénéfique

Être en relation avec les acteurs locaux (mairies, associations, gestionnaire,...) peut considérablement faciliter la démarche d'éco-tournage pour la gestion des déchets liés à l'alimentation. Ils pourront par exemples vous proposer des pistes pour trouver :

- des producteurs locaux en circuit court pour fournir des aliments de saison,
- des traiteurs/cuisiniers locaux pour préparer les repas en éliminant le plus possible les emballages alimentaires et les produits ultra-transformés,
- côté logistique, des modes de transports alternatifs pour progresser dans les espaces naturels sensibles hors chemin carrossable (âne, mule,...).

En choisissant ce type de piste, vous favorisez également les emplois locaux non délocalisables.

Les commissions du film peuvent vous aider à identifier les bons interlocuteurs.



## 7/ MALADIES ET ESPÈCES INVASIVES

Reconnues comme l'une des principales menaces sur la biodiversité, les "Espèces Exotiques Envahissantes" (EEE) font l'objet d'une réglementation nationale : [lien](#)

### CAUSES

- Introduction involontaire d'organismes pathogènes (bactéries, virus, champignons) ou à caractère invasif (graines, insectes, ...) par les équipements, les semelles des chaussures, les moyens de transports notamment les pneumatiques des véhicules, ...
- Utilisation d'animaux et végétaux naturellement absents sur les territoires.

### EFFETS SUR LA FAUNE

- De telles introductions peuvent être irréversibles. Elles peuvent gravement atteindre les espèces natives, déséquilibrer les écosystèmes et endommager des filières économiques sur les territoires.  
Elles sont l'une des causes majeures de l'érosion de la Biodiversité. Les milieux insulaires y sont particulièrement sensibles.



## ALTERNATIVES

Avant de se rendre sur un site, surtout s'il s'agit d'un site éloigné géographiquement ou d'un site naturel sensible, veillez à ne pas transporter, même involontairement, des espèces invasives ou des pathogènes !

Des protocoles de nettoyage précis obligatoires permettent d'accéder à certaines Réserves Biologiques Intégrales (RBI). Inspirez-vous-en ou demander conseil au gestionnaire de site pour limiter les risques.

### Solutions techniques

- En zones sensibles, suivre scrupuleusement les **procédures de nettoyage des équipements** imposées par les gestionnaires de site,
- Avant de se rendre sur un site, nettoyer le matériel à l'aide de produits non nocifs : **passage à la machine** des vêtements, tissus, combinaisons de plongée, **lavage des chaussures**, **retrait à la main des graines bloquées** dans le matériel, ...
- Vérifier les fonds de sacs et de caisses,
- **Attention** : au retour d'une région éloignée, le danger existe également de ramener des espèces et des pathogènes. Renouveler les procédures de nettoyage **avant** de rentrer,
- **Prévoir une zone de «décontamination»** avant de quitter la zone de tournage,
- Éviter ou à minima **limiter la circulation des véhicules** dans les espaces naturels. Les laisser au parking, sauf autorisation réglementaire ou sur permission des gestionnaires.

### Précautions organisationnelles

- En amont du repérage/tournage, **s'adresser impérativement au gestionnaire de site** et acteurs locaux pour s'organiser au mieux,
- **Adapter le scénario** en utilisant animaux et végétaux locaux. S'il y a un besoin absolu d'animaux qui ne soient pas locaux, et si autorisé par le gestionnaire du site, ne jamais les relâcher dans le milieu, quel que soit leur taille et leur nombre,
- En cas de tournage multi-sites, appliquer cette précaution avant d'entrer dans chaque milieu naturel.



## Créer un impact positif

Lorsqu'un ou plusieurs milieux naturels sont utilisés comme décor pour un tournage, au vu de la plus-value apportée à votre production, afin de participer à leurs conservations il vous est possible de soutenir une association locale loi 1901 à but non lucratif, agréée protection de l'environnement, reconnue d'intérêt général ou d'utilité publique, qui étudie ou défend ces sites. Votre contribution pourrait ensuite être valorisée dans la communication de la production, en accord avec les structures soutenues.

En vous mettant en relation avec le tissu associatif local, vous pourrez dans le même temps bénéficier de leur connaissance des territoires pour mieux préparer vos productions.

### Pour aller plus loin :

Pour les structures souhaitant s'impliquer de manière systématique dans la préservation de l'environnement, des projets de mécénats peuvent être envisagés avec des organisations qui œuvrent en faveur de la nature et de la biodiversité telles que :

- Le mouvement « 1% pour la Planète »,
- France Nature Environnement,
- la Fondation de France,
- LPO-Agir pour la Biodiversité,
- l'Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement,
- ...



# 8/ RAPPROCHEMENT HUMAINS - ANIMAUX

## CAUSES

- Non-respect des distances de sécurité,
- Catering extérieur,
- Hygiène insuffisante, contact avec les fèces, contamination de la nourriture,
- Nourrissage involontaire / volontaire de la faune.

## EFFETS SUR LA FAUNE

- Alerte, fuite, comportement d'attaque ou de défense des animaux.
- Attirance des animaux vers les odeurs et résidus alimentaires : certaines espèces peuvent être porteuses de maladies et ou de parasites. Exemple de l'échinococcose chez le renard, les chats, les chiens,
- A l'inverse, l'approche par l'humain de certaines espèces peut être à l'origine de la transmission de pathogènes. Le COVID-19 a par exemple été transmis par des humains à certaines espèces de grands singes<sup>18</sup> [...].

## ALTERNATIVES

### Solutions techniques

- Emballer soigneusement les résidus alimentaires et les rendre inaccessibles à la faune avant dépôt en déchetterie pour compostage,
- Le **stockage intermédiaire** doit être adapté à la faune locale. Interrogez le gestionnaire du site pour obtenir des conseils à ce sujet.

### Précautions organisationnelles

- Respecter les **distances de sécurité** pour ne pas déranger les animaux. Ces distances varient d'une espèce à l'autre, d'un territoire à un autre et d'une saison à une autre. Il vous sera donc nécessaire de vous renseigner auprès des gestionnaires du site,
- Manger dans des sites adéquats, par exemple, dans un village proche ou, si autorisation du gestionnaire sur une aire dédiée,
- **Ne pas manger ni transporter de la nourriture** dans les sites très sensibles comme les cœurs de Parcs Nationaux et les îlots,
- Ne jamais nourrir les animaux.



## 8/ RAPPROCHEMENT HUMAINS-ANIMAUX

### Exemple concret

#### Tournage en présence d'ours

Ayant un odorat extrêmement développé, les différentes espèces d'ours peuvent trouver et ouvrir des poubelles standards fermées.

Il faut donc utiliser des poubelles renforcées spéciales pour stocker les résidus alimentaires hors de leur portée.

Avant cela, il est conseillé de surélever la nourriture. Il est également recommandé de la préparer et de la consommer en dehors de la proximité des lieux de couchage en milieu naturel.

Pour finir, il est déconseillé d'utiliser des produits cosmétiques tels que des dentifrices mentholés, car ils peuvent avoir un pouvoir appétant sur ces espèces.



Ours brun d'Europe © Hamed TIZROOYAN

## Les tournages avec des animaux

Cette note est destinée à tous types de production à l'exception de films animaliers et de nature qui sont déjà soumis à des règles législatives et éthiques.

Nous avons tous en mémoire des films qui s'affranchissaient de toutes règles éthiques, alors que la législation sur le sujet faisait encore défaut, lorsqu'ils « utilisaient » des animaux pour les besoins de leurs scénarios.

Aujourd'hui, la situation a fort heureusement évolué avec la prise en compte de la souffrance animale et de la protection des espèces. Tout tournage mettant en scène des animaux domestiques ou sauvages (imprégnés et dressés) doit se conformer à la législation en vigueur.

Ceci n'a pas échappé au monde audiovisuel. Par exemple, l'Association des Assistants Réalisateurs et Associés (ARA) mène des réflexions sur la participation d'animaux domestiques et agit « en faveur d'une démarche responsable à l'égard des animaux sur les lieux de tournage ».

L'ARA, avec l'assistante de réalisation Laetitia PELÉ, s'appuie sur les travaux du Docteur-vétérinaire Corinne LESAINE (Diplôme d'Établissement de VetAgro Sup de protection animale).

Sans reprendre l'ensemble de la législation ni les codes éthiques à respecter (toutes ces données sont consultables sur Internet), voici un rappel des principales règles préconisées par le Docteur LESAINE lors des tournages :

### **Respecter la « Règle des 3 R » en amont du projet de film :**

- 1- Remplacer : éviter au maximum l'utilisation d'animaux vivants dans les tournages,
  - 2- Réduire le nombre d'animaux, le temps de leur présence sur le plateau,
  - 3- Raffiner les conditions de tournage des animaux : hébergement, soins sur place, méthodes bienveillantes et respect de la volonté de l'animal
- + Interdire toute douleur ou souffrance, réduire les risques, interdire l'anesthésie

-Préparer le casting avec l'aide des professionnels indépendants, dont des vétérinaires conseils aux côtés des dresseurs animaliers, qui ne sont ni juges ni parties dans la réalisation du film.

-S'appuyer sur des données scientifiques sur chacune des espèces. Préparer et connaître la personnalité de l'animal qui sera choisi, car l'évolution des connaissances scientifiques acquises sur l'animal place aujourd'hui le trait de tempérament d'un individu au même niveau que celui des caractéristiques biologiques et comportementales de l'espèce (Réf. ANSES).

-Vérifier les cadres réglementaires qui s'appliquent aux animaux, les contraintes du tournage et, si besoin, faire venir un vétérinaire conseil sur les scènes dites « à risque ».

## Les tournages avec des animaux

Le label américain AHA, précurseur en France, censé garantir qu'aucun animal n'a été tué ou maltraité durant les tournages des films, a été parfois mis en cause. En effet, les « bonnes intentions » ont trop souvent sombré devant les pressions des producteurs ou réalisateurs. En revanche, l'information « Scènes tournées avec des animaux imprégnés » devrait apparaître au générique de fin lorsque c'est le cas.

### Attention

Tout contournement de la législation française et Européenne entraîne des risques de sanctions judiciaires et d'images qui peuvent y être associées.

### A consulter :

**Les sites de l'ARA & de Laetitia PELÉ**

<https://www.arassocies.com/tourner-avec-des-animaux-domestiques-le-kit-de-survie/>

<https://www.arassocies.com/abecedaire-ethique-des-animaux-en-tournage/>

### 2 sites avec informations et/ou propositions d'encadrement

<https://alokiconseil.fr/protection-animale-tournage-film/>

<https://www.artcena.fr/artcena-juridique/rubrique/securite-du-public-et-des-lieux/conditions-de-presentation-danimaux-dans-le-spectacle>

### Arrêtés à consulter :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000789087>

[https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article\\_lc/LEGIARTI000006837775/](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000006837775/)

[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000033035411](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000033035411)

[https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/17039\\_Strategie-nationale-especes-exotiques-invahissantes.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/17039_Strategie-nationale-especes-exotiques-invahissantes.pdf)

### UICN liste rouge :

<http://uicn.fr/liste-rouge-france/>

# 9/ SURVOLS

Au-delà du respect de la réglementation imposée par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC), du Code du Travail et des réglementations environnementales (interdiction de déranger intentionnellement des espèces protégées, ...), le survol des espaces naturels soumis à gestion est habituellement interdit ou fortement réglementé localement à une altitude inférieure à 1000 mètres du sol. Il est donc obligatoire de demander une dérogation auprès du gestionnaire de site pour chaque projet de vol, sans pour autant avoir la certitude de l'obtenir.

Dans le cas où vous ne l'obtiendriez pas, n'oubliez pas qu'en solution alternative vous pouvez faire appel à des banques d'images déjà existantes. Certains gestionnaires d'espaces naturels à travers le monde proposent cette solution.

## CAUSES

- Bruits dérangeants et aspects des engins volants entrant dans l'espace vital des animaux pouvant être assimilés à des prédateurs ou à un danger.

## EFFETS SUR LA FAUNE

- Risque de collision avec blessure ou mortalité des animaux,
- Stress et abandon d'une couvée,
- Stress et abandon des sites de reproduction qui seront identifiés par les adultes comme non propices pour la reproduction. **Des études scientifiques ont montré qu'un impact unique pouvait générer des conséquences sur la faune sur plusieurs années !**
- Risque d'accident, par exemple routier, d'un mammifère en fuite...

## ALTERNATIVES

### Solutions techniques

- **Garder une distance de vol suffisamment importante par rapport aux espèces présentes qui pourraient être impactées.** Cette distance tient compte à la fois de l'altitude et de l'éloignement horizontal des zones sensibles. Ces distances peuvent varier pour une même espèce en fonction de la saison (Exemples : périodes de nidification et d'élevage des jeunes plus sensibles), voir du comportement individuel des animaux présents.

Rapprochez-vous du gestionnaire de site pour être informé à ce sujet.

- **Utiliser des drones peu bruyants.** Il existe des hélices spécifiques moins bruyantes que les hélices standards et certains modèles de drones sont de par leur taille et leur construction moins bruyants.

### Précautions organisationnelles

- Présenter au gestionnaire du site votre plan de vol détaillé afin qu'il le valide ou propose d'autres options,

- **Éviter les périodes et les zones sensibles,** comme par exemples celles utilisées pour la reproduction, les mises-bas ou pour le repos.



## Exemple concret

### Un cas de dérangement

En 2018 un ULM utilisé dans le cadre d'un tournage a survolé en pleine période de couvaison, le seul site de reproduction de flamants roses connu de l'espèce en France.

En pleine période de reproduction, 500 couples sur les 4500 que comprenait la colonie, ont abandonné leurs œufs, dont une partie ont été détruits dans le mouvement de panique.

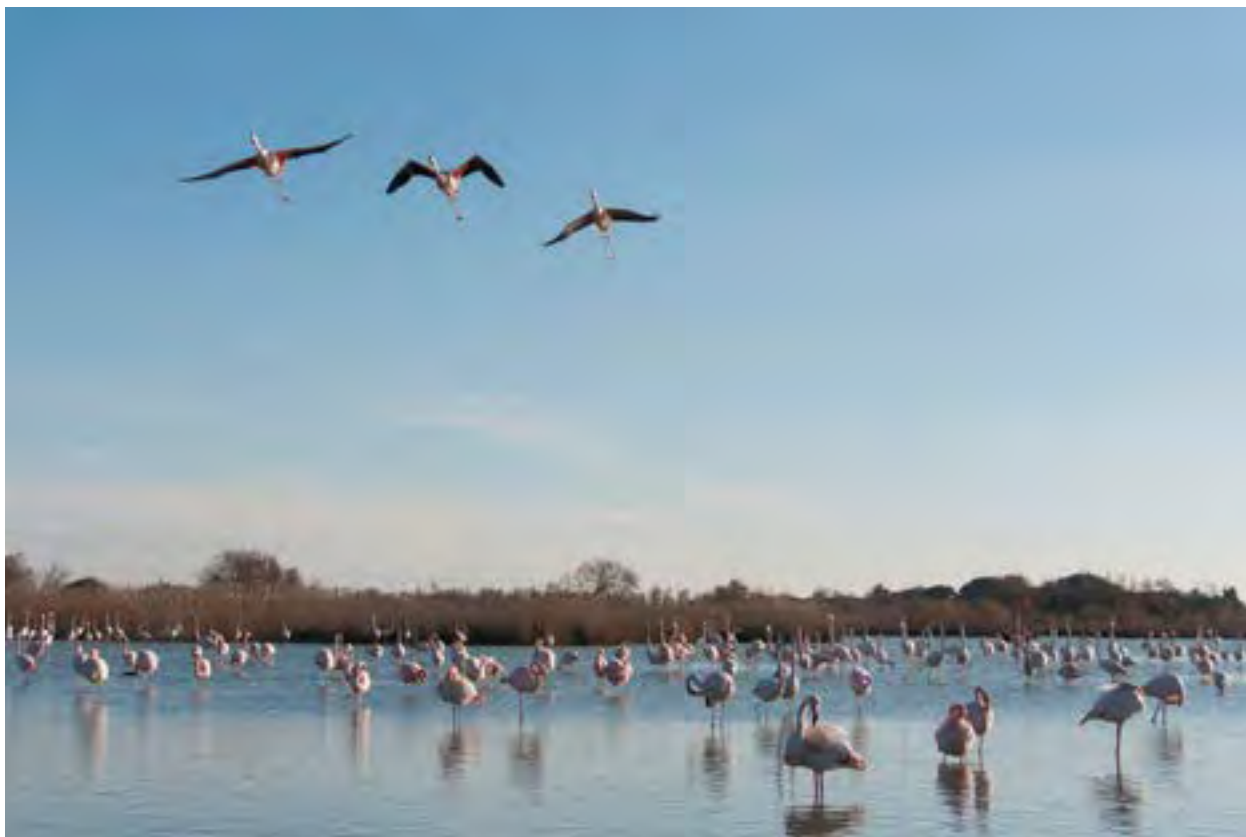
#### Conséquences

- Pour les flamants roses.

Ce seul dérangement a représenté une perte de 11 % des nids de l'espèce à l'échelle nationale cette année-là.

- Pour la production du film.

Ce dérangement et ses conséquences ont abouti à des expositions judiciaires et médiatiques, ainsi qu'à la réorganisation en urgence du tournage et donc d'une partie de la production du film.



Flamants roses © Christophe DHÉRY



# 10/ SUR-FRÉQUENTATIONS & COMPORTEMENTS INADÉQUATS

## CAUSES

- Effets directs et indirects de l'écriture et du montage,
- Partage public de la localisation des sites de tournages,
- Mise en scène de comportements humains allant à l'encontre de recommandations scientifiques ou de la réglementation.

## EFFETS SUR LA FAUNE

- Érosion des sols,
- Dérangement de la faune,
- Destruction de la flore,
- Normalisation induite d'un comportement inapproprié dans l'esprit des spectateurs,
- Création d'effets d'aubaines économiques pouvant être dommageables sur le long terme aux espèces et aux sites naturels soumis à gestion sur lesquels les tournages ont eu lieu,
- Sur-fréquentation des sites naturels pouvant avoir un impact négatif sur la perception des lieux par les touristes (Exemples : promiscuité entre les personnes, attentes augmentées, bruit, ...),
- Sur-fréquentation des sites naturels pouvant avoir un impact négatif sur la vie des habitants et des usagers des sites.

## ALTERNATIVES

### Solutions organisationnelles

- Être à l'écoute des recommandations des gestionnaires de sites,
- Ne pas permettre l'identification de la localisation des sites sensibles. Par exemple, en **évitant les plans larges** qui permettent de situer une nichée d'oiseaux. **Préciser la sensibilité des espèces** ou du milieu naturel dans le scénario,
- Si le **risque est trop grand** pour la biodiversité, choisir d'autres sites ou une autre approche d'écriture lorsque cela ne touche pas le cœur du sujet de l'œuvre,
- **Ne pas mettre en scène une personne en contact physique ou proche d'animaux sauvages dans les documentaires, reportages et création de contenus** et ce, dès le stade de l'écriture, ou a minima expliquer les enjeux, le contexte et la particularité de cette mise en image. Dans la mesure du possible, cela doit également être évité dans les productions de «fictions», bien que cela puisse avoir de l'importance dans le scénario. Dans ce cas, il est recommandé de faire appel à des effets spéciaux.

## Exemple concret

### Nager avec les mammifères marins

La mise en image de plongeurs / nageurs avec les mammifères marins a favorisé le développement d'entreprises dédiées à cette activité un peu partout autour de la planète.

En Méditerranée française, facilitée par un flou juridique jusqu'en 2020<sup>19</sup> et précisée à l'été 2021<sup>20</sup>, cette activité, qui permettait l'approche de ces espèces protégées à moins de 100 mètres de distance, s'est développée malgré les mises en garde de la communauté scientifique<sup>21</sup>.



Cette mode dans l'écriture documentaire et les reportages journalistiques a ainsi mis à mal une partie du travail de gestion et la protection des mammifères marins en Méditerranée française. La communauté scientifique a dû se battre plusieurs années pour faire évoluer la réglementation face aux risques encourus par les personnes et les animaux.

Le respect des recommandations scientifiques s'applique à de nombreuses autres situations, mais il n'a en aucun cas vocation à censurer la création artistique.

Ce guide et cet exemple visent à sensibiliser au fait que les œuvres peuvent, paradoxalement, impacter dans la durée les sites et les espèces mis en valeur.

Dans la majorité des cas, ceci s'explique par le manque de connaissances des enjeux connexes à l'œuvre artistique.

Code de bonne conduite des usagers du milieu marin pour une approche respectueuse des cétacés dans les eaux françaises du Sanctuaire Pelagos<sup>22</sup> ©Pelagos/ACCOBAMS

## L'hygiène et la prévention

Il est essentiel de mettre en place des règles d'hygiène et de prévention sur les sites de tournage potentiellement à risque.

Parmi ces risques : présence de guano de chauve-souris, virus ou parasites dangereux et parfois mortels que ce soit en milieu terrestre ou aquatique, présence d'espèces venimeuses, présence de prédateurs ou d'animaux puissants ou de grande taille pouvant chercher à se défendre ou à protéger leurs jeunes ou des individus de leur groupe,...

### Exemples du Rouget du porc et des Morbillivirus

#### Le Rouget du porc

Il s'agit d'une maladie bactérienne causée par le bacille *Erysipelothrix rhusiopathiae*. Chez l'être humain la contamination se fait le plus souvent par l'intermédiaire de plaies. Les infections liées à cette bactérie se présentent généralement sous la forme d'atteintes cutanées atténuées d'érysipélotrichose ou peuvent provoquer un phlegmon indolore.

De façon plus rare, elles peuvent être à l'origine de bactériémie et d'endocardite infectieuse. Malheureusement, en raison de la rareté des cas identifiés chez l'humain, ces infections ne sont pas toujours identifiées et les symptômes cliniques peuvent évoluer négativement.

En ce qui concerne les cas en Méditerranée française, les premiers symptômes déjà observés chez l'espèce humaine font penser à une rougeole.

#### Les Morbillivirus

Présents dans différentes régions du monde chez les populations de mammifères marins, ces virus peuvent être transmis à l'humain. Ils provoquent essentiellement des lésions de l'appareil respiratoire, du système nerveux et une congestion généralisée des organes.

**Pour se prémunir de ces maladies, il est nécessaire de respecter la réglementation en vigueur et de suivre les recommandations des scientifiques liées à l'approche des mammifères marins.**

**De façon générale, en cas d'accès à des milieux naturels où peuvent être croisées des espèces potentiellement dangereuses pour l'équipe de tournage, il est nécessaire de faire appel à des experts ou des fixeurs spécialisés. Il est également possible d'embaucher des équipes formées et/ou habituées aux tournages en milieux naturels, afin de respecter la réglementation et minimiser les risques.**

# Zoom sur

## La présence de chiens de protection de troupeaux

Le retour progressif des grands prédateurs sur le territoire français (Loup, Lynx, Ours) entraîne l'utilisation de chiens de protection de troupeaux (bovins, camélidés, caprins, équins, ovins, ...). Il en découle que les utilisateurs des espaces pastoraux, dont les équipes de tournages, doivent apprendre à pratiquer leurs activités en tenant compte de la présence de ces chiens, élevés au sein des troupeaux pour les protéger de la prédation.



Panneau «Chiens de protection en alpage», qu'il est possible d'observer sur les sites où paissent les animaux au pâturage.  
Illustration issue du dossier «Chiens de protection : des gestes à adopter», du site Internet du Parc National des Écrins<sup>23</sup>

Dans le cadre des productions, il est important d'anticiper la présence de troupeaux sur les lieux de repérage et de tournage ainsi que sur leurs parcours d'accès, afin d'éviter toute difficulté qui pourraient empêcher d'arriver sur les sites ou aboutir à une situation de conflits d'usages, voire de danger dans les cas extrêmes.

Pour répondre à cet enjeu, le recours à des fixeurs environnementaux locaux prend ici tout son sens, car la présence des troupeaux dans les espaces naturels est habituellement temporaire et évolue au fil des saisons et des conditions météorologiques.

Une meilleure compréhension des techniques d'élevage de ces chiens et de leur comportement peut également permettre d'apprendre à réagir en sécurité face à eux.



## Le risque incendie en croissance en France

Les changements climatiques amènent une sécheresse de plus en plus forte sur nos territoires, étalée sur une durée calendaire de plus en plus large. Cette sécheresse fragilise la végétation des espaces naturels face au risque incendie.



Paysage du Cap Taillat en 2007 après le passage d'un incendie - Parc National de Port-Cros ©Christel GERARDIN

Dans ce contexte, les professionnels de la Conservation (Office National des Forêts, ...) et les différentes autorités en charge de la sécurité des personnes (préfectures, pompiers, ...) se concertent et peuvent faire le choix d'interdire de façon saisonnière certains usages, voire l'accès aux sites certains jours, en fonction de plusieurs paramètres mesurés quotidiennement en forêt durant la période à risque.

Les usagers, professionnels ou amateurs, doivent apprendre à intégrer cette nouvelle réalité présente sur un périmètre géographique de plus en plus important en France, tout comme ils le font pour les risques d'avalanche en montagne ou de crue et de submersion en cas de fortes précipitations et de tempêtes.

Dans le cadre d'une production audiovisuelle, il est donc important d'avoir conscience de ces problématiques durant les périodes sensibles, car elles peuvent mettre à mal les repérages et les tournages ou conditionner certains aspects de la production (matériel interdit sur certains sites une certaine période de l'année, ...). Dans ce cas, vous rapprocher de fixeurs environnementaux locaux aura encore une fois du sens, car ils pourront vous apporter des conseils en amont et vous proposer par anticipation des zones et / ou des périodes de repli possibles à intégrer dans vos demandes d'autorisations de tournages.



# QUI SOMMES-NOUS ?

## AUDIENS<sup>24</sup>

Audiens est un groupe de protection sociale à but non-lucratif, expert des métiers de la création et de l'information depuis 2003. Pour continuer de penser, produire et diffuser la création et l'information de demain, les talents de ces secteurs doivent pouvoir travailler sans s'inquiéter de l'avenir. Ainsi, Audiens et ses 600 collaborateurs ont développé pour eux des solutions autour de plusieurs activités : santé, prévoyance, retraite complémentaire et actions sociales. Le groupe est également gestionnaire des Congés Spectacles depuis 2014. Fort de sa compréhension des spécificités et des besoins en constante évolution du secteur, Audiens se transforme en permanence afin d'anticiper les évolutions de ces métiers et de faire progresser leurs conditions d'exercice.

L'accompagnement de ses adhérents étant au cœur de sa mission, Audiens soutient de longue date des initiatives environnementales sectorielles. Le Groupe a notamment co-fondé Ecoprod en 2009, et s'est engagé dans différents projets tels que le Parcours d'Ecoprod entre 2018 et 2021, et des sessions de sensibilisation sur les tournages en milieux naturels et l'éco-conception des décors.

## ECOPROD<sup>25</sup>

Depuis 2009, Ecoprod accompagne la transition et l'adaptation de la filière audiovisuelle au regard des enjeux environnementaux. La démarche d'éco-production vise une meilleure prise en compte de l'évolution des contextes écologique, réglementaire voire de réputation qui affecteront les activités audiovisuelles et accélèrent l'intégration de solutions pratiques.

Après un travail important sur les enjeux climatiques – plus particulièrement sur l'aspect Carbone – l'Association a créé un Label Ecoprod porté par de très nombreux diffuseurs et producteurs pour prendre en considération de façon plus large et systémique les impacts écologiques d'une production – tout format confondu. La protection de la biodiversité en fait pleinement partie. Les activités de repérage et de tournage de certaines productions pénètrent des milieux naturels souvent sensibles. L'ampleur du projet, la taille de l'équipe, la durée de présence et, bien évidemment, les pratiques et les comportements déterminent le degré d'impact auquel s'ajoute les messages véhiculés volontairement ou pas par la production.

Ecoprod fédère plus de 300 structures (diffuseurs, producteurs, associations de techniciens, prestataires, écoles, institutions etc.) qui se sont engagées en signant la Charte Ecoprod. Elles travaillent de façon concertée pour un secteur plus éco-responsable, mieux préparé aux défis écologiques, et contribuent à la mise en commun de ressources au sein de l'association. Ecoprod est un espace d'influence et de concertation autant qu'une boîte à outils mis à disposition gratuitement avec le calculateur carbone Carbon'Clap homologué par le CNC, le Label qui permet de calculer l'éco-score d'une production, des fiches pratiques, des études, un guide de l'éco-production, etc. Ecoprod offre également un catalogue de formations à l'éco-production adaptées à différents profils et besoins.

## IFFCAM<sup>26</sup>

L'Institut Francophone de Formation au Cinéma Animalier de Ménigoute, couramment nommé IFFCAM, est un établissement public. Sa gestion est assurée par une régie autonome du Conseil Départemental des Deux-Sèvres où il est implanté.

Né dans le sillage du Festival International du Film Ornithologique de Ménigoute (FIFO) qui est le plus grand festival de documentaire animalier en Europe, l'IFFCAM existe depuis 2004 et collabore avec La Rochelle Université sur ses diplômes. La particularité de l'établissement est d'offrir une formation audiovisuelle théorique et pratique spécialisée vers le documentaire animalier, nature et environnement, ainsi que des formations consacrées à la photographie dans ces mêmes spécialités.

Avec ses 20 ans d'existence et le travail constant en nature auprès de Biologistes et gestionnaires d'espaces naturels qu'impose la production de ce type de médiums, l'IFFCAM est aujourd'hui une référence de l'interface production audiovisuelle / respect de la Biodiversité, car c'est une question qui est au cœur de son activité.

# Bibliographie et références citées par ordre d'apparition

- 1 - RICHARDSON, J., STEFFEN W., LUCHT, W., BENDTSEN, J., CORNELL, S.E., et al. Earth beyond six of nine Planetary Boundaries. Science Advances, Vol 9, 37 (2023). DOI : [10.1126/sciadv.adh2458#F1](https://doi.org/10.1126/sciadv.adh2458#F1)
- 2 - STEFFEN et al., (2015). Planetary boundaries: Guiding human development on a changing planet. Scienceexpress, 15 January 2015, 10 p. - <https://www.science.org/doi/10.1126/science.1259855>
- 3 - L'environnement en France – Edition 2019 - Rapport de synthèse - Editions "La documentation Française - Ministère de la Transition Écologique et Solidaire" - [https://www.notre-environnement.gouv.fr/IMG/pdf/9782111570573\\_lenvironnementenfrance\\_edition2019\\_rapportdesynthese\\_v24\\_web\\_light.pdf](https://www.notre-environnement.gouv.fr/IMG/pdf/9782111570573_lenvironnementenfrance_edition2019_rapportdesynthese_v24_web_light.pdf)
- 4 - Cartographie des territoires français et données sur la diversité d'espèces de la France. Livret INPN – 100 chiffres expliqués sur les espèces, 2020. - <https://inpn.mnhn.fr/actualites/lire/11281/>  
Biodiversités des outre-mer et changement climatique : <https://www.senat.fr/rap/r14-698/r14-698.html>
- 5 - <https://uicn.fr/liste-rouge-mondiale/>
- 6 - UICN Red List Index, extraction Plateforme de la Global SDG Indicators Database (mise à jour février 2019). Traitements : SDES, 2019. - <https://www.iucnredlist.org/>
- 7 - <https://www.mnhn.fr/fr/combien-y-a-t-il-d-especes-sur-terre>
- 8 - PatriNat, centre d'expertise et de données sur le patrimoine naturel - <https://www.patrinat.fr/fr>
- 9 - <https://www.ipsos.com/fr-fr/les-vacances-2021-des-francais>
- 10 - <https://www.tendancehotellerie.fr/articles-brevs/communiqu-de-presse/18495-article/les-tendances-de-voyage-2023-d-expedia>  
Le sondage de cette étude a été mené en ligne entre le 22 septembre et le 14 octobre 2022 aux États-Unis, en Amérique du Sud, Europe et Asie. Il a été conduit auprès de 24 000 personnes dans 17 pays. Il s'agit d'adultes qui ont planifié un voyage domestique ou international au cours des 36 prochains mois.
- 11 - Direction des études, des statistiques et de la prospective du CNC, (2018) - L'impact des tournages sur le tourisme - Table ronde le mardi 23 janvier 2018, 23p. - [https://www.cnc.fr/cinema/etudes-et-rapports/etudes-prospectives/limpact-des-tournages-sur-le-tourisme\\_227677](https://www.cnc.fr/cinema/etudes-et-rapports/etudes-prospectives/limpact-des-tournages-sur-le-tourisme_227677)
- 12 - <https://www.un.org/fr/chronicle/article/comment-eviter-lingerable-et-gerer-linevitable-changement-climatique>
- 13 - <https://www.culture.gouv.fr/Actualites/Cinema-la-France-terre-de-tournages>
- 14 - <https://about.netflix.com/en/news/netflix-in-progress-report-on-our-climate-commitments>
- 15 - <https://plan-actions-chiropteres.fr/les-chauve-souris/biologie/cycle-de-vie>
- 16 - <https://plan-actions-chiropteres.fr/les-chauve-souris/protection>
- 17 - Compacteur OLIFAN manuel : «L' Original». <https://www.was-e.com/>
- 18 - <https://www.france24.com/fr/info-en-continu/20210111-californie-des-gorilles-du-zoo-de-san-diego-test%C3%A9s-positifs-au-covid-19>
- 19 - Arrêté ministériel du 1er juillet 2011 modifié : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORF-TEXT000024396902>
- 20 - Arrêté du Préfet maritime de Méditerranée n° 172/2021 : <https://www.premar-mediterranee.gouv.fr/uploads/mediterranee/arretes/95577d38b85c57b2b63510eb53c4931d.pdf>
- 21 - Synthèse des avis scientifiques portant sur la question de la mise à l'eau et de la nage avec les mammifères marins, (2012). Partie française du Sanctuaire PELAGOS, Avril 2012, 8 p.
- 22 - <https://www.sanctuaire-pelagos.org/fr/sensibilisation/poster>
- 23 - <https://www.ecrins-parcnational.fr/dossier/chiens-protection-gestes-adopter>
- 24 - Présentation d'AUDIENS - <https://www.audiens.org/accueil/groupe-audiens/qui-sommes-nous.html>
- 25 - Présentation d'Ecoprod - <https://www.ecoprod.com/fr/ecoprod/presentation-ecoprod.html>
- 26 - Présentation de l'IFFCAM - <https://iffcam.net/presentation/>

